

Au nom du Comité Quartier Latin que j'ai l'honneur de présider, je voudrais tout d'abord, avant de lui donner la parole, remercier Florence Berthout de nous avoir accueillis dans cette Salle des mariages de la Mairie du 5e arrondissement.

Le Comité Quartier Latin est une association qui milite en faveur du commerce, bien sûr en faveur des commerces culturels, mais plus largement en faveur des échanges d'idées et de pensées qui font la vie si particulière et si intense du Quartier Latin.

Un mot encore concernant l'absence à cette table ronde de Marie-Christine Lemardeley: nous avons évidemment souhaité sa présence comme porte-parole de la Mairie de Paris; elle m'a dans un premier temps donné son accord et dans un second m'a informé de son impossibilité d'y participer, du fait d'un engagement antérieur.

Nous avons reçu il y a quelques jours une lettre en provenance du cabinet de Karen Taïeb, lettre dans laquelle se trouvent exposés les motifs et les raisons qui ont poussé la Mairie de Paris à ne pas remettre en place l'enseigne " Au Nègre Joyeux". Nous en ferons la lecture le moment venu.

Bien sûr nous allons parler du " Nègre joyeux", mais pas seulement: Nous vivons en effet une époque bien étrange et riche en révélations, et si nous avons décidé de donner à cette table ronde le titre: " les tribulations du "Nègre Joyeux" " c'est que "tribulations" désigne une suite d'aventures plus ou moins désagréables, une série d'épreuves et de surprises:

Ainsi les millions d'habitants et de touristes qui ont fréquenté au Quartier Latin et depuis des décennies la place de la Contrescarpe auraient eu sous les yeux une enseigne raciste et esclavagiste ; et sans s'en rendre compte . N'est-ce pas cette hypothèse -cette révélation - , qui légitimerait la décision de la soustraire aux regards du public?

Analogiquement, est-il vrai et donc indiscutable qu'en applaudissant à la fin de l'opéra de Bizet des millions de spectateurs applaudissaient "le meurtre d'une femme", d'un *féminicide* ? Sans s'en rendre compte ? Il serait alors légitime de réécrire la fin du "Carmen" de Bizet; mais n'est-ce pas là tenir des propos confus et hâtifs?

Si l'on revient au "Nègre Joyeux" , une lecture minutieuse de cette enseigne semble pourtant indiquer un autre message. Nous l'évoquerons.

Il y a évidemment aussi le titre de l'enseigne qui comporte le mot "Nègre"; est-il impossible aujourd'hui de le laisser sur un mur de Paris ? Et même dans l'hypothèse de l'installation d'un cartel en rappelant l'histoire? Nous en discuterons, librement.

Nous ne sommes pas les premiers à aborder ces questions, et à coup sûr nous ne serons pas les derniers. Pour preuve quelques extraits d'un article du Monde rapportant les échanges autour de cette enseigne, aux Bouffes du Nord :

C'est un « sujet qui soulève les passions », avait prévenu Michel Guerrin en introduisant la conférence « "Blackface", appropriation culturelle, décolonialisme : la liberté d'expression est-elle menacée ? » au Monde Festival le samedi 5 octobre 2019. Et lorsque vient la question de savoir si l'enseigne « Au Nègre joyeux », datant du XIXe siècle et accrochée à une boutique parisienne jusqu'en 2018, devait être déposée, voire détruite, les réponses sont unanimes. Tous s'accordent à dire qu'en tant que témoignage de l'histoire coloniale de la France, elle aurait dû rester visible de tous dans l'espace public. Norman Ajari souligne le besoin d'une « pédagogie » autour de « cette histoire raciste », soutenu par Mame-Fatou Niang, qui appelle à réfléchir et à déconstruire l' « imaginaire colonial » qui permet encore, insiste-t-elle, des représentations racistes du corps des Noirs.

« A-t-on encore les outils qui nous permettent de faire cette pédagogie, tant le sujet

devient émotionnel ? », s'interroge Isabelle Barbéris, tandis que Laurent Dubreuil acquiesce. Prenant l'exemple de la fresque antiraciste de Victor Arnautoff, Vie de George Washington, qui orne les murs du lycée George Washington de San Francisco depuis 1936 et qui a récemment été censurée car jugée offensante par des étudiants amérindiens et afro-américains, il dénonce comme une « folie furieuse » la volonté de détruire ou de masquer les œuvres qui témoignent de « ce passé de domination colonial et esclavagiste » au seul motif qu'elles « dérangent ».

(voir https://www.lemonde.fr/festival/video/2019/10/10/en-video-blackface-appropriation-culturelle-decolonialisme-la-liberte-d-expression-est-elle-menacee_6014947_4415198.html)

Autre exemple récent ,autres citations : « Jean-Paul Goude, qui depuis cinquante ans, a toujours été du côté de ceux qui défendent le mélange et le métissage, qui depuis cinquante ans, a toujours rêvé de faire dialoguer les cultures, quand certains font primer le mot « origine » sur le mot « culture » déclare : « Le défilé de 1989 sur les Champs-Élysées était une ode au métissage, il associait Blacks, Blancs, Beurs, tirailleurs sénégalais, valseuses maghrébines... Je ne crois pas que ce défilé serait encore possible aujourd'hui. Nombre d'images d'antan qui m'ont valu des louanges ne peuvent plus être montrées ou publiées. J'ai décliné récemment une invitation à exposer mon travail à New York, car il m'aurait fallu retirer trop d'œuvres importantes. La vulgate autour de l'appropriation culturelle, le blackface, le décolonialisme, tout cela est un cauchemar pour moi. L'anachronisme devient la norme : on juge mes images du passé dans le contexte d'aujourd'hui. A ce compte, une bonne partie des œuvres d'art qui marquent l'histoire sont condamnables. Cet anachronisme est imposé par de nouveaux inquisiteurs, qui considèrent l'art non plus sous l'angle esthétique ou culturel, mais communautaire. »

Pourquoi un défilé comme celui de 1989 ne serait plus possible aujourd'hui. Parce que vous êtes Blanc et que vous ne restez pas dans votre culture ? demande le journaliste

« Chacun cultive l'entre-soi : les Noirs avec les Noirs, les femmes avec les femmes, etc. C'est grave pour la liberté de tous. Quand Kim Kardashian porte des tresses africaines, elle est violemment attaquée par des membres de la communauté afro-américaine. Un exemple parmi des dizaines...

(...) La question de l'appropriation culturelle restreint aussi la liberté des créateurs. Regardez ce qui est arrivé au metteur en scène canadien Robert Lepage, que je connais depuis longtemps et dont j'admire les pièces. Il a dû annuler son spectacle Kanata, à Montréal, en 2018, parce qu'il n'a pas impliqué d'acteurs amérindiens dans sa relecture de l'histoire de son pays. Nous étions habitués aux censures d'Etat, au nom de l'ordre moral. Nous devons désormais affronter des revendications communautaires, portées par les réseaux sociaux. Le combat a changé de nature, mais il est tout aussi rude. »

Vous sentez-vous le droit de vous approprier la culture noire ? demande le journaliste

« Chacun doit se sentir autorisé à s'inspirer, voire à s'approprier la culture de l'autre ! Cela dépend du contexte et de la façon dont on le fait. Mais aujourd'hui, le débat est autre. Certains Noirs veulent faire payer aux Blancs le colonialisme. Pour ma part, j'estime que je n'ai pas à payer pour les erreurs de nos ancêtres. Et puis, si mon origine est blanche, ma culture est noire.

L'époque a changé. Les attitudes ont changé. Les jeunes ont changé. Les relations ont changé. Les mots ont changé aussi. « Appropriation culturelle », « décolonialisme », « racisé » sont des mots nouveaux, inconnus il y a trente ans. Les nouveaux censeurs ne prennent pas en compte l'imaginaire de l'artiste, ni ce qui sépare la réalité de sa représentation. Si vous convoquez une autre culture dans vos images, mieux vaut éviter la subtilité et l'ambiguïté. Vous devez rester au premier degré et vous cantonner aux « clichés

positifs » sur cette culture. Peu importe que le résultat soit souvent creux et déborde de bons sentiments." Voir https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/10/31/jean-paul-goude-j-ai-toujours-ete-du-cote-de-ceux-qui-defendent-le-melange-et-le-metissage_6017504_3232.html

Après avoir élargi le débat, il est sans doute nécessaire de revenir à l'objet de notre table ronde.